### Département de la l'Ille et Vilaine Route de Rannée RANNEE

#### Projet de Lotissement PLAN DE VENTE Secteur de la Sallerie

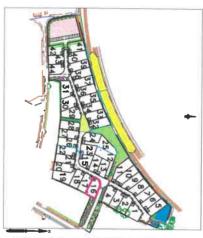
Superficie: 432 m² env. LOT Nº 16

# PLAN PROVISOIRE



25.78

### Le réfèrent immobilier



00.E

 $432 \text{ m}^2$ 

27.67

env.

Plan général du lotissement - sans échelle

## LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER: rètre du lottssemen Création de servifude de passage de réseaux EU existant Zone Nor-aedificandi hors travaux de cióture

Hale bocagère plantée en domaine privé, à la charge de l'acquéreur (3,00m) Zone non sedificandi hors travaux de clôtures

Limite tranches de trayaux

Halo arbustive à la charge des acquéreurs (largeur 1,00m) Cheminement pléton travorsant l'îlot, à la charge de l'acquéreu position à titre indicatif, langeur 2.00m minimum)

Aire de atationnement non close sur que imposée en domaine privé correspondent à l'unique accès automobile du lot. Dimensione à respecter : largeur de 5.00m minimum/8.00m maximum x 5.00m de profondeur minimum

Arbres projetés (position et nombre donnés à titre Indicatif)

Sens de circulation des véhicules

Emplacement projeté pour le transf confirmer par ENEDIS)

X

Placette verte (OAP), traftement de surface à définir avec la Con-

Places de stationnement dans les espaces commune

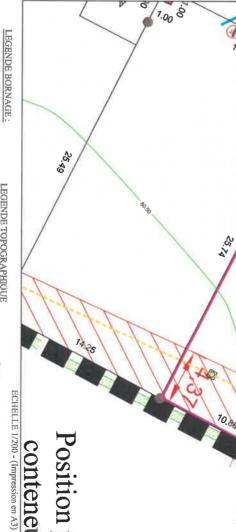
Trattair et sivécie conteneur

Lots pour lesquels le raccordement gravitain contraint (se référer au PASs) ati réseau d'eaux usées peut être

Puits d'infitration de 2m², Imposé à l'acquéreur vers tranchée drainants/bassin Puis d'infiliration de 2m², Imposé à l'acquéreur dans canalisation EP

Encochs pour implantation candélabre, positionné en dehors du lot (position pouvant être ajustée en phase travaux)

Puits d'infiltration de 2m², imposé à l'acr vers chaussée





Merlon planté à créer (par le lottsseur)

29.00 :cote périmétrique approximative Borne OGE

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

Courbe de niveau Avant travaux VRD

Position des branchements issue des plans projet (Position approximative donnée à titre indicatif)

vera Drains vers Pulsard>>

Branchement individuel pour récupération des drains périphériques et surverse puisard Otterneau d'eau potable Regard téléphonique et fibre optique Rejets en aérien de la surverse 3ranchement individuel sour récupération du drainage des fondations des constructions aux Usées existant nchement individuel



Notas:
Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du
bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marque de
compagnation des reavants oui autont été réalisés à proximité du lot.